

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 février 2014 à 20h00

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis du président daté du 21 janvier 2014

En avant-séance :

**Parking communal. Etudes sommaires. Présentation de variantes possibles
par M. Jean-Noël de Giuli, architecte SIA AGA**

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013**
- 2.Communications du bureau du conseil municipal**
- 3.Communications générales du maire et des adjoints**
- 4.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours**
- 5.Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions**
- 6.Divers**

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 21h27

**Présidence de séance : Philippe Othenin-Girard, président du conseil municipal
Secrétaire du conseil municipal : René Beaud**

**Présents : Josef Meyer, maire
Anne-Françoise Morel, adjointe
Denis Chenevard, adjoint**

**Jean-Daniel Baud, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Alain Magistra, Géraldine Mathieu,
Louise Martin, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, conseillers municipaux**

**Excusés : Sandra Bolzonello, Cyril Bugnon, Patricia Crousaz Pantet, Richard McAllister,
conseillers municipaux**

**Avant séance. Parking communal. Etudes sommaires. J.-
Noël de Giuli Architecte**

Avant séance. Parking 4820
communal. Etudes
sommaires. J.-Noël de
Giuli Architecte

Après les salutations d'usage au fidèle spectateur de nos dernières séances du conseil municipal, M. le président passe la parole à M. Josef Meyer, maire, qui rappelle que cette présentation fait suite à un mandat très léger qui a été confié au bureau d'architecte de Giuli & Portier. Il passe la parole à M. Jean-Noël de Giuli pour sa présentation.
Deux variantes sont étudiées, la construction d'un parking souterrain ou la réalisation de places de parc en extérieur, en épi, en matière du Salève, le long de la parcelle qui jouxte la mairie avec en complément l'agrandissement du parking situé à côté du cimetière. Il est à relever la perte substantielle de places provisoires sur la parcelle communale, en herbe, qui sera utilisée pour la renaturation du Chamboton. La création

d'un parking souterrain aurait pour avantage de supprimer des places en surface. Avec une telle construction la commune de Troinex a pu désengorger son centre de village. Arrivé à la fin de son exposé, M. de Giuli répond aux questions des conseillers. Mme Louise Martin fait remarquer que la parcelle du cimetière est très étroite. Il lui est répondu qu'un immeuble de 5 à 6 logements pourrait être construit à cet endroit. M. Magistra aimerait savoir si d'autres expériences communales ont été menées pour la construction de parkings souterrains dans le canton ? Les communes de Choulex, Meinier, Gy, Vandoeuvres, Vézenaz, Troinex, Veyrier, Lancy sont citées. M. Magistra aimerait également savoir si les communes regrettent ces infrastructures ? Mme Myriam Rivollet revient sur le parking provisoire sur la parcelle communale qui longe le Chamboton. Ce lieu est inaccessible aux voitures en cas de mauvais temps, il n'est pas possible de l'utiliser 360 jours par an. M. Meyer surenchérit en signalant que cette parcelle est située en zone agricole et qu'aucun aménagement ne peut y être réalisé.

La présentation complète avec le bilan des places disponibles pour le parcage au centre du village avant et après construction des immeubles de la Fondation du Logement de la commune de Jussy est jointe au présent procès-verbal

Approbation du procès verbal de la séance du 09 décembre 2013

Approbation du procès verbal de la séance du 09 décembre 2013	4821 Le procès-verbal de la séance du 9 décembre dernier est adopté à l'unanimité, sans remarque. Les remerciements sont transmis à son auteur.
---	---

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du bureau du conseil municipal	4822 Une soirée conférence est organisée le 11 février prochain à l'espace cinéma de la commune française de Douvaine sur le thème « Genève, capitale lémanique ? ». Chaque conseiller a reçu par courriel l'invitation à participer à la traditionnelle course du coteau à Bernex, le samedi 29 mars prochain. Dans le cadre de son spectacle, le Théâtrochamp a édité, en version bilingue français/anglais, le texte de Virginie ou si le silence n'était pas d'or. Le livre est à disposition auprès du secrétariat
---	--

Communications générales du maire et des adjoints

Communications générales du maire et des adjoints	4823 En préambule, M. le maire relève l'excellent succès rencontré par la cérémonie des vœux à la population. La participation des nouveaux citoyens est néanmoins décevante, la formule est à réfléchir. La fondue semble très appréciée, l'équipe de cuisine fournit un travail formidable. La forte présence des conseillers permet à notre population de nouer des liens forts utiles et intéressants avec ses élus. La soirée des partenaires a permis de réunir plus de 150 personnes. Des dossiers importants, par exemple la zone 30km/h, sont discutés dans un cadre propice au dialogue. Merci à chacun pour l'investissement fourni durant ces 2 soirées Une autre rencontre, rassemblant les divers partenaires de l'école a réuni 30
---	--

personnes autour de la table. Les problèmes ne sont de loin pas résolus. Une base a été posée afin d'améliorer le dialogue entre les divers intervenants, notamment dans le cadre des manifestations communales.

Statistiques : 1259 habitants et 21 personnes en recherche d'emploi à fin janvier 2014. La fréquentation de la permanence « Trois Chêne pour l'Emploi » reflète une participation nulle de la commune de Jussy.

Mme Madeline Félix-Cottier, nous a transmis un relevé photographique de M. Henri Ducommun, entreprise du bâtiment à Genève, offert à M. Charles Courvoisier, maire de Jussy, qui retrace l'agrandissement de la salle communale, la transformation de la toiture et la réfection des façades de la mairie du 5 janvier au 19 juillet 1931. Ce dossier sera versé aux archives communales.

Remerciements de l'Echo des Champs, pour la subvention versée pour l'exercice 2014. La nouvelle présidente, Mme Josiane Pont-Suarez fait preuve d'un magnifique dynamisme. La chorale se produira au mois de mai avec pour thème « Bourvil ».

Suite à une dénonciation de la mairie, la transformation et la rénovation d'une villa à Monniaz va être contrôlée par le DALE, office de l'Urbanisme. Dans la procédure entre M. Robert Raymond et le DALE, la commune de Jussy, partie intervenante, a demandé lors de l'audience du tribunal administratif de 1ère instance, le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation de construire. La procédure est actuellement suspendue par jugement du 17 décembre 2013.

Une enquête publique a été publiée dans la FAO du 17.01.2014 afin de protéger les accès aux ayants droits et aux visiteurs des immeubles 332 A, B et C de la route de Jussy. La période pour les observations éventuelles court jusqu'au 17.02.2014.

Suite à l'assemblée générale de l'ACG du 30.10.2013 qui avait attribué un montant de CHF 900'000.00 par le FI au financement de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses, vu qu'aucune opposition n'a été formulée par les conseils municipaux, la décision est entrée en force le 21 décembre 2013.

L'Office Cantonal des Assurances Sociales a effectué un contrôle de la mairie portant sur les années 2010 à 2013. Aucun problème n'a été relevé. Travaux du Chamboton. Les sondages ont été réalisés. Le début des travaux est prévu le 4 mars prochain. Le plan d'entretien a été accepté. Le Fonds Suisse du Paysage finance 20% du coût total de ce projet. A charge de la commune environ 30% du coût total.

Un habitant du hameau de Monniaz nous demande la création d'un trottoir et la pose d'un miroir au débouché du chemin des Arales. Ce secteur sera prioritaire au niveau des aménagements futurs, une fois le village de Jussy traité.

Plan de site pour les hameaux de Monniaz et de Sionnet. Un courrier a été adressé au Président du DALE afin de montrer notre détermination à empoigner ce dossier. Une demande de subventionnement a également été présentée.

Zone 30km/h village de Jussy. Le dossier devrait pouvoir se débloquer suite à une réunion avec les responsables du canton de la région. Elle se déroulera en mairie le 14 février prochain.

Protection des batraciens. Les barrières ont été posées par l'OPC Voirons à notre demande. La vitesse sera limitée durant 1 mois à 60 km/h suite à un arrêté urgent du DETA.

Le président de l'Association des Propriétaires de Forêts, M. Pierre-André Loizeau, annonce sa démission pour la prochaine assemblée générale au mois d'avril prochain. Les communes de Gy, Presinge et Jussy devront trouver un candidat pour le remplacer.

La commune de Presinge annonce l'étude de l'implantation d'une déchetterie sur la parcelle N°61 de SIG à la route de Presinge. Elle serait située sur la commune de Jussy.

Levée des déchets sur la commune de Jussy par Transvoirie SA. Le contrat qui nous lie à notre mandataire est échu depuis le 31 décembre 2008. Il est reconduit tacitement depuis le 1er janvier 2009. Selon notre mandataire, les tarifs facturés ne couvrent plus les coûts générés par le ramassage porte à

porte. Après négociation une augmentation substantielle a été acceptée sur l'exercice 2014 uniquement. Il existe actuellement une aberration qui devra être corrigée, le ramassage porte à porte et la vidange des déchetteries sont effectués par 2 mandataires différents.

Pour le 1er août, l'invitation à l'orateur pressenti a été adressée.

Pompiers. Le 16 octobre prochain se déroulera une inspection cantonale.

C'est avec regrets mais avec reconnaissance que nous avons pris acte de la démission, pour raison de retraite, du sergent Frédéric Piagentini. Nous regrettons la perte de synergie entre l'employé communal et la compagnie qui était un atout majeur pour tous.

Ancienne chapelle de Jussy. Les actes sont signés et enregistrés. La commune est officiellement propriétaire.

Presbytère. Une offre de 3,5 moi a été adressée à l'Eglise Nationale Protestante de Genève. Nous attendons une réaction de leur part.

Clair Vivre. Le comité et le groupe de travail ont discuté à plusieurs reprises l'avant-projet présenté par les architectes. Ce dernier devrait être validé prochainement par le comité afin de pouvoir déposer rapidement une demande d'autorisation de construire. M. Jean-Daniel Baud, explique une nouvelle fois ce projet et signale que le financement des études est assuré par l'association. Pour l'avenir, le but est de créer une fondation. La recherche de fonds auprès d'organismes privés, des communes de suisse et de France, du canton et de la confédération devra être organisée. La création de cette fondation à toute son importance dans le cadre du fonctionnement futur de Clair Vivre qui demande des bases très solides. Il est à souligner que l'association a obtenu son renouvellement d'exonération fiscale pour une durée de 10 ans à partir de la période 2012 (exercice clos durant l'année 2012).

GIAP. L'audit de la Cour des comptes effectué à la demande du groupement, suite à un détournement de fonds, n'a pas révélé de risques majeurs. Il a permis d'identifier quelques faiblesses pouvant fragiliser le dispositif. Ce dernier est disponible sous le lien suivant :

www.cdc-

ge.ch/Htdocs/Files/v/6338.pdf/Rapportsaudit/2013/Rapport75GIAP.pdf?download=1

Fiscalité. La Tribune de Genève a publié un article sur les impôts communaux du canton de Genève. Jussy figure parmi les 3 communes qui ont baissé leur centime.

Mme Anne-Françoise Morel, adjointe :

DIM. En date du 9 décembre 2013, approbation de la délibération du 11 novembre 2013, portant sur le budget de fonctionnement, le taux des centimes additionnels et l'autorisation d'emprunter pour l'année 2014.

DP. En date du 31 janvier 2014, approbation de la délibération du 11 novembre 2013, portant sur l'acquisition de la villa de Mme Janine Perrier pour un montant de CHF 1'500'000.00 sans les frais.

Fonctionnement de la Poste. Le CA réalisé pour la vente des produits postaux s'est élevé à CHF 24'340.75. La redevance payée par la Poste pour l'usage des locaux et le service postal a représenté un montant de CHF 28'663.40. Le coût réel de nos prestations n'est pas couvert.

M. Denis Chenevard, adjoint.

DU. Autorisations de construire délivrées.

16.12.2013. Commune de Jussy. Construction d'une piste de skate. Route des Beillans11

08.01.2014. Ecurie de la Renfile SA. Transformation d'une écurie, sellerie, vestiaire, création d'un club house, espace de stockage. La Renfile 21

24.01.2014. Mme Nadine de Rothschild. Transformation d'un logement.

Remplacement de fenêtres. Route du Petit Lullier 12

10.02.2014. Fondation Micheli du Crest. Transformation d'un dépôt en local de vente de vin. Route du Château du Crest 40.

Le DALE communique que l'office de l'urbanisme s'est réorganisé en région. La commune de Jussy est rattachée à la DDU rive gauche qui est dirigée par M. Vincent Delabrière. Un organigramme détaillé est joint au présent PV.

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours 4824

Travaux Publics et Sécurité, M. Jean-Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire. Travaux en cours : route de Juvigny, à la hauteur du stand de tirs, drain bouché, mise en place d'une canalisation afin d'éviter l'écoulement de l'eau sur la chaussée. Problème analogue à la route de la Gara. L'écoulement d'eau de ruissellement de parcelles agricoles jusserandes se déverse sur la chaussée de la commune de Meinier. Un drain est mis en place avec un tapis filtrant en gravier. Le chantier de la route des Pauses Basses n'a pas pu se réaliser sur 2013 à cause des conditions météorologiques défavorables.

Bâtiments, M. Denis Chenevard, adjoint. Rien à signaler. M. Philippe Othenin Girard revient sur la 1ère phase de la décoration de la mairie. Il propose une rencontre avec les artistes le samedi 8 mars prochain de 09h30 à 12h00 ouverte à notre population. Aucune objection n'étant formulée cette information paraîtra dans le prochain « Jussy infos ». M. Denis Chenevard informe également Mlle Lomée Mévaux qui va exécuter très prochainement la fresque du carnotzet.

Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire. Le plan de la commune devrait arriver cette semaine encore et être mis en place très rapidement. Une réunion doit être fixée un samedi matin le long du Chamboton.

Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Pas de nouvelle réunion.

Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Rien à signaler. Un Doodle sera envoyé afin de trouver une date favorable pour une prochaine réunion. La Crèche de Meinier est pleine avec plus de 38 enfants. Les 10 places de Jussy sont utilisées. Le regroupement de fratrie est encore envisageable. Le projet de cinéma itinérant « Roadmovie » est malheureusement prévu à la même date que l'inspection cantonale des pompiers.

Loisirs, Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz et M. Denis Chenevard, adjoint.

Sortie des aînés. Suite à une visite sur place, la visite du musée olympique est abandonnée car l'infrastructure est insuffisante au niveau du restaurant et le contenu des expositions, sur plusieurs niveaux ne semble pas correspondre au confort et à l'attente de nos aînés. M. Jean-Daniel Baud avait trouvé au contraire cet endroit fort intéressant, il est possible que ce soit avant les transformations réalisées. M. Olivier Sommer n'a trouvé que peu d'intérêt lors d'un passage à Lausanne. La commission privilégie la sortie en Italie proposée par l'exécutif. M. Meyer confirme que nos amis italiens sont prêts à nous recevoir, avec visite d'un château, une dégustation de vins et de fromages. Une reconnaissance complémentaire est néanmoins nécessaire afin d'affiner le programme et le menu. Pour le 1er août, la commission attend la réponse de l'orateur pressenti. Le thème de la journée serait le sport. La construction du Skate Park débutera ce printemps. Pour la sortie à Europa Park 60 jeunes de Jussy et 20 de Presinge sont inscrits. Le nombre d'accompagnants nécessaire devra très vite être déterminé. Les conseillers reçoivent le préprogramme de leur sortie du mois de septembre 2014.

Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

Fixation des dates des 4825 Travaux Publics et Sécurité : 25 février 2014 à 20h00
prochaines séances Administration : 6 mars 2014 à 20h00
pour les commissions Ecoles et Sports : 18 mars 2014 à 20h00
Loisirs, Jeunesse et Vie sociale : 5 mars à 19h00

Divers

Divers

- 4826 Soirée des vœux. Mme Louise Martin. Déploie que le nouveau pasteur et le nouveau diacre n'aient pas été présentés officiellement. M. Meyer, maire le regrette et prend note de cette remarque.
Ancienne chapelle. Mme Louise Martin a constaté l'état de vétusté de ce bâtiment et désire connaître les intentions de l'exécutif sur ce dossier. M. Meyer lui répond que le locataire du sous-sol doit quitter le bâtiment à la fin février. Des propositions suivront. Tenue de la salle du Conseil Municipal.
Mme Louise Martin demande à voir disparaître le plateau en plastique qui est déposé sur la cheminée. M. Jean-Daniel Baud tient à remercier sincèrement le président pour la teneur et la qualité de ses vœux adressés aux conseillers pour la nouvelle année.

Le Président



Philippe Othenin-Girard

La Vice-Présidente



Myriam Rivollet

Le Secrétaire



René Beaud